

« La pratique clinique » au cœur de l'autonomie professionnelle de l'infirmière

« La pratique clinique » au cœur de
l'autonomie professionnelle de
l'infirmière

**« De l'expérience clinique
à la pratique avancée en soins infirmiers »**

**X^e Congrès européen des infirmières cliniciennes,
Paris - 5 février 2009**

Catherine FIGUET – Maître de conférences invitée UCL
Dr Sciences de l'éducation - UPX
Dr Sciences médicales, option santé publique, - UCL

Présentation

- Points d'ancrage de cette communication
- La double nature de la pratique infirmière et ses deux orientations particulières
- Les pratiques privilégiées et leurs caractéristiques
- L'agentivité des professionnelles et la question de leur autonomie
- La « pratique clinique » et ses différentes orientations
- Conclusion

Catherine Piguet – Dr Sc. de l'éducation (UPX) & Dr Sc. médicales, option santé publique (UCL) – CH-1820 Territet 2

« La pratique clinique » au cœur de l'autonomie professionnelle de l'infirmière

[Introduction]

En référence à :

- **Plusieurs recherches** (Piguet, 2002, 2008)

Cette communication vise à :

- **Partager les principaux résultats** et les **nouvelles questions** soulevées
- **Susciter la réflexion** quant à « la **pratique clinique** » et à son **développement**

Catherine Piguet – Dr Sc. de l'éducation (UPX) & Dr Sc. médicales, option santé publique (UCL) – CH-1820 Territet 3

[Contexte de la recherche]

Evolution des **besoins en santé** (OMS, 1986) et **réorientation de la formation initiale** des infirmières sur la **prévention, la promotion et le maintien de la santé** (1990)

Autonomie de la pratique Infirmière
(Coffere, 1982; Coûlet, 1990 & 2002)

Question des **facteurs** de développement d'une **pratique de prévention, de promotion et de maintien de la santé** par les infirmières au sein d'un environnement centré principalement sur des approches **curative & palliative**

Catherine Piguet – Dr Sc. de l'éducation (UPX) & Dr Sc. médicales, option santé publique (UCL) – CH-1820 Territet 4

« La pratique clinique » au cœur de l'autonomie professionnelle de l'infirmière

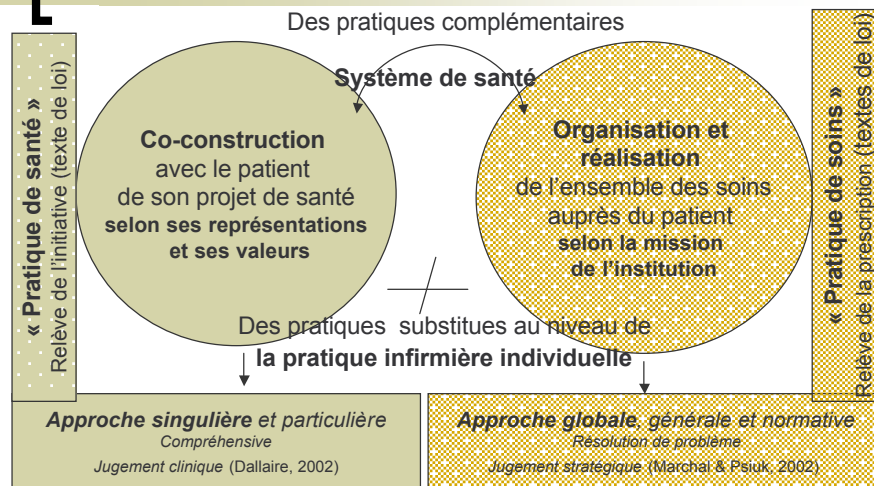
La double nature de la pratique infirmière

Une revue de la littérature (Piguet, 2008) relative à la pratique infirmière, simultanément à celle de son autonomie, amène à distinguer deux orientations, conceptuellement différentes, de la pratique infirmière:

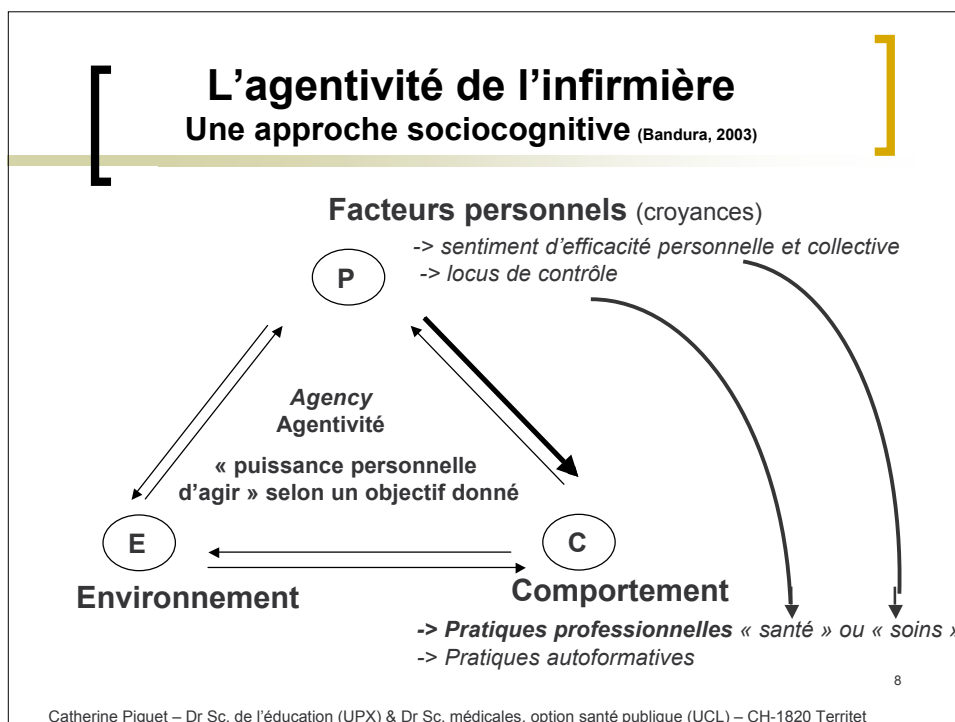
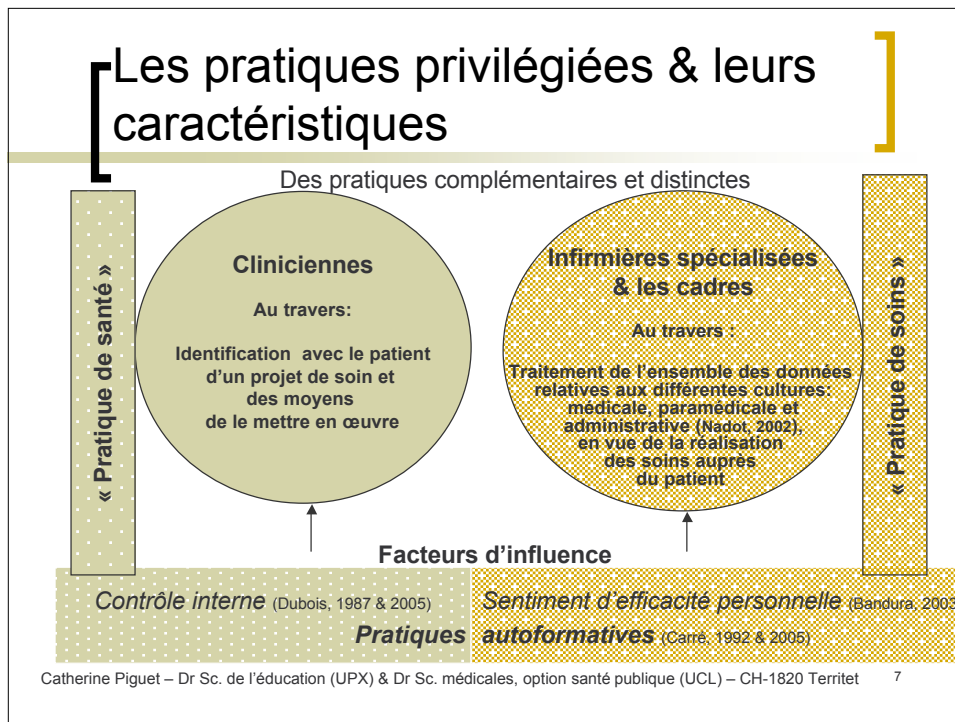
- une « **pratique de santé** », dont l'infirmière a l'initiative
- une « **pratique de soins** », qui relève de la prescription, médicale & administrative



Les deux orientations de la pratique infirmière



« La pratique clinique » au cœur de l'autonomie professionnelle de l'infirmière



« La pratique clinique » au cœur de l'autonomie professionnelle de l'infirmière

[La question de l'autonomie]

se définit comme :

l'exercice de l'agentivité, soit la puissance personnelle d'agir, de l'infirmière selon l'orientation qu'elle choisit, soit **sa propre orientation**

se développe au travers :

de pratiques autoformatives qui permettent une **clarification des deux types de pratiques** professionnelles et dès lors une plus grande autonomie au travers de **l'auto-détermination** de chaque infirmière

Catherine Piguet – Dr Sc. de l'éducation (UPX) & Dr Sc. médicales, option santé publique (UCL) – CH-1820 Territet 9

[La « pratique clinique » aujourd'hui ... vers quelle(s) orientation(s) ?]

■ La formation de clinicienne vise ...

L'approfondissement des soins dans des domaines divers selon :

- les besoins en santé
- les demandes de l'employeur
- l'intérêt de chaque professionnelle

■ La fonction de clinicienne recouvre ...

Plusieurs pratiques & plusieurs « casquettes » :

- infirmière cheff/fe d'unité de soins - ICUS
- chef de projet
- consultante
- enseignante au sein des équipes, formatrice
- suppléante du médecin

Renvoie à la question de l'orientation choisie explicitement et par qui ?

Catherine Piguet – Dr Sc. de l'éducation (UPX) & Dr Sc. médicales, option santé publique (UCL) – CH-1820 Territet 10

« La pratique clinique » au cœur de l'autonomie professionnelle de l'infirmière

[En conclusion ...]

La « **pratique clinique** », par son approfondissement au travers de la formation, amène les professionnelles à **clarifier leur posture** (Lameul, 2006), « **santé** » ou « **soins** », et leur déploiement respectif

La **posture** adoptée par l'infirmière clinicienne contribue à :

- **préciser l'expertise** qui y correspond plus particulièrement, « **santé** » ou « **soins** »
- **permettre** ainsi sa **visibilité** au sein de la profession et auprès des partenaires de santé, du client/patient et de l'ensemble du système de santé

Les **résultats** de **cette recherche** offrent un **repère** pour **penser** la « **pratique clinique** », son orientation générale et particulière et sa reconnaissance pour « **une pratique avancée en soins infirmiers** »

Catherine Piguet – Dr Sc. de l'éducation (UPX) & Dr Sc. médicales, option santé publique (UCL) – CH-1820 Territet 11

[Je vous remercie]

Je suis très intéressée d'enrichir cette réflexion, inscrite dans le cadre de « **penser la pratique clinique** », grâce au partage qui suivra ce symposium ...

Catherine Piguet

Maître de conférence invitée – Université catholique de Louvain (UCL)

Responsable du processus de développement de compétences – APREMADOL (Suisse)

Consultante dans le domaines de la formation et de la santé

Catherine.piguet@gmail.com

Lien thèse:

<http://edoc.bib.ucl.ac.be:81/ETD-db/collection/available/BelnUcetd-05182008-162213/>

Catherine Piguet – Dr Sc. de l'éducation (UPX) & Dr Sc. médicales, option santé publique (UCL) – CH-1820 Territet 12

« La pratique clinique » au cœur de l'autonomie professionnelle de l'infirmière

[Bibliographie]

- BANDURA, A. (2003). *Auto-efficacité, le sentiment d'efficacité personnelle* (J. Lecomte, Trans. De Boeck ed.). Bruxelles : De Boeck.
- BURY, J. (1988). *Éducation à la Santé*. Bruxelles: De Boeck.
- CARRE, P. (1992). *L'autoformation dans la formation professionnelle*. Paris: La documentation Française.
- CARRE, P. (2005). *L'apprenance, vers un nouveau rapport au savoir*. Paris: Dunod.
- DUBOIS, N. (1987). *La psychologie du contrôle, les croyances internes et externes*. Grenoble: Presses universitaires.
- DUBOIS, N. (2005). *Psychologie sociale de la cognition*. Paris: Dunod.
- GOULET, O. (1999). L'autonomie professionnelle et la pratique infirmière. In GOULET, O., DALLAIRE, C. (dir.). *Soins infirmiers et société*. Paris: Gaëtan Morin, p. 135-155.
- GOULET, O. (2002). Une pratique infirmière autonome: un projet ambitieux. In GOULET, O., DALLAIRE, C. (dir.). *Les soins infirmiers, vers de nouvelles perspectives*. Montréal: Gaëtan Morin, p. 163-180.
- LAMEUL, G. (2006). *Former des enseignants à distance? Etude des effets de la médiatisation de la relation pédagogique sur la construction des postures professionnelles*, thèse pour le doctorat de sciences de l'éducation. Nanterre : Université de Paris-X.
- MARCHAL, A., PSIUK, T. (2002). *Le paradigme de la discipline infirmière en France*. Paris: Seli Arslan.
- NADOT, M. (2002). Médiologie de la santé. De la tradition soignante à l'identité de la discipline. *Perspective soignante*, n° 13. Paris: Seli Arslan, p. 29 à 86.
- ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE. (17-21 novembre 1986). *Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé*. [en ligne] <http://www.sante.cfwb.be/charger/ottawachart.pdf>, consulté le 8 août 2007.
- PIGUET, C. (2002). *De l'autoformation à l'organisation qualifiante, nouvelles perspectives de développement des ressources humaines*. Lausanne: LEP.
- PIGUET, C. (2008). *Autonomie dans les pratiques infirmières hospitalières, contribution à une théorie agentique du développement professionnel*, Thèse pour le doctorat de sciences de l'éducation. Nanterre: Université Paris-X et pour le doctorat de sciences médicales (option santé publique). Bruxelles: Université catholique de Louvain.